

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 14-123-1907 nommant une Commission chargée de procéder à l'adjudication de quatre lots de terrain sis à Djibouti.

n° 14-123-1907

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
28 janvier 1907

Numéro JO  
n° 123 du 01/02/1907

Date du numéro  
1 février 1907

### TEXTE INTÉGRAL

une Commission composée de : MM. le Chef du Bureau des Finances, Président; le Chef du Service des Travaux Publies, membre : le chef du 1er Bureau du Secrétariat Général, membre, est nommée à l'effet de procéder le 31 janvier 1907, au Secrétariat général, à l'adjudication de quatre lots de terrain sis à Djibouti au quartier de la Plaine.